

## Expression des groupes politiques

Chaque mois, les élus municipaux des groupes politiques ont la possibilité de s'exprimer sur des sujets locaux de leur choix (en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT). Vous pouvez également lire ces articles dans les différents numéros du [magazine municipal « Mâcon notre Ville »](#).

### Mâcon, la ville aimée

#### La municipalité poursuit son engagement pour le cadre de vie des quartiers de Mâcon

La Ville a de l'ambition pour ses quartiers. Cette ambition se traduit par de nombreux projets, par de multiples réalisations, ainsi que par des animations et des services de qualité pour leurs habitants. La ligne directrice de cet engagement municipal est l'amélioration constante du cadre de vie de notre ville, au bénéfice de l'ensemble des Mâconnais et de tous ceux qui découvrent notre cité. Les décisions votées lors du dernier conseil municipal illustrent parfaitement cette ambition. Ainsi le conseil a-t-il notamment validé la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier de La Chanaye-Résidence.

Ce vote constitue le lancement d'une profonde mutation du quartier, sur laquelle les services de la Ville de Mâcon travaillent depuis déjà de nombreux mois. À l'image des réalisations qui ont transformé le quartier Marbé il y a quelques années, la Ville a opté à La Chanaye-Résidence pour un projet ambitieux, qui vise à restructurer non seulement le quartier lui-même, mais plus largement à en repenser les abords afin de rendre son accès plus naturel aux Mâconnais.

Les habitants de La Chanaye méritent cette rénovation urbaine qui leur permettra de vivre dans un quartier apaisé, désenclavé, ouvert et fier de lui-même.

Ce même conseil municipal a également validé les conventions d'objectifs et de financement avec la CAF 71, qui constituent une reconnaissance de la qualité du travail de nos quatre centres sociaux des Perrières, des Saugeraies, des Blanchettes et de La Chanaye-Résidence. Cet investissement continu illustre la volonté municipale de lutter contre l'isolement et de renforcer les actions favorisant le vivre-ensemble.

Le cadre de vie dans nos quartiers, ce sont également les activités qui sont proposées à leurs habitants, mais aussi l'offre culturelle mise à leur disposition. À ce titre, nos quartiers ne sont pas en reste du dynamisme de l'ensemble de la ville de Mâcon. Petits et grands ont par exemple pu profiter durant l'été, des animations sportives, culturelles et festives proposées par le service Cohésion sociale de la Ville dans le cadre de « Mâcon prend ses quartiers d'été ».

Par ailleurs, cette rentrée coïncide avec le lancement des activités de l'Espace culturel et de loisirs de Bioux. La municipalité ayant approuvé une convention d'objectifs avec l'association AVB Vivon

s Bioux, Vivons bien, nous y pérennisserons, sous une autre forme, les activités de la MJC de Bioux. Nous tirons ainsi les conséquences de la disparition de la fédération française des MJC en sauvant ce pôle d'animation culturelle au coeur du quartier. Là est également le rôle de la Ville dans nos quartiers : préserver ce qui nous réunit, ce qui nous élève, par l'enrichissement personnel et l'ouverture aux autres.

**Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée**

## Mâcon Citoyens

### Aménagement des quartiers de Mâcon, comment favoriser la participation des habitants ?

Fin juillet s'est tenue une réunion sur l'aménagement futur de la rue Carnot ; 4 habitants de Mâcon étaient présents. Quelle publicité a été faite pour inviter à cette réflexion ? Quels outils de communication ont été mobilisés ? Le site de la Ville ? La presse locale ? Pourquoi avoir choisi la période estivale ? Les conditions sanitaires auraient permis, dès fin mai d'inviter les Mâconnais à cette réflexion, y compris de façon dématérialisée – le distanciel est aujourd'hui utilisé avec de plus en plus d'aisance – à la présentation du calendrier des aménagements et au recueil des propositions. La majorité municipale ne démontre pas sa volonté d'une participation effective des Mâconnais. Par ailleurs, les aménagements présentés – principalement un calendrier des travaux de réfection des sols, de l'éclairage public et du mobilier urbain – prend très peu en compte la question de l'adaptation de la ville aux aléas climatiques et environnementaux ; si ce n'est l'éclairage public qui nous promet « d'éclairer malin »... quels espaces naturels peuvent être réintroduit en coeur de ville pour apporter fraîcheur et confort ?

Comment sera traité l'extérieur de l'Espace Carnot Montrevel ? La galerie sous arches sera-t-elle rendue aux marcheurs ? Ou sera-t-elle maintenue à l'identique, fermée de grilles amovibles qui restent inamovibles depuis de nombreuses années ?

Quelle convivialité sera proposée ? Aujourd'hui, le projet propose deux sièges à l'angle des rues Carnot et Dufour, à l'angle sud de l'Espace Carnot Montrevel.

Qu'est-il possible d'imaginer pour offrir de la convivialité dans le respect de la tranquillité des riverains ?

Ces questions et réflexions sont transposables à tous nos quartiers en réaménagement... les élus Mâcon Citoyens sont attachés à les faire avancer.

**Vos élu.e.s du groupe Mâcon Citoyens**

**[facebook.com/maconcitoyens](https://www.facebook.com/maconcitoyens)**

## Espace réservé à l'expression des groupes ou des élus n'appartenant pas à la majorité municipale



## HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Quai Lamartine  
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273